



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 2 avril, à 20H30, le Conseil municipal de la commune de Le Saint, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Hélène LE NY, maire.

Date de la convocation : 25/03/2019

Nombre de conseillers : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 13

Étaient présents : Madame Hélène **LE NY**, Monsieur Joël **BELLEC**, Monsieur Pierre **DUBOIS**, Madame Camille **PRASLICKA**, Madame Angélique **CALLAC**, Madame Sandrine **LE GALL**, Monsieur Pascal **DUVAL**, Monsieur Gérard **BELLEC**, Madame Isabelle **LE BONZEC**, Monsieur Olivier **LE ROUX**

Étaient absents-excuses : Madame Prisca **COUTELLER**, Madame Marlène **BARBOU**, Madame Chantal **CIGOGNE**, Madame Nathalie **MORICE**, Monsieur Joseph **TANGUY**

Procurations :

Mme Marlène BARBOU a donné procuration à M. Joël BELLEC

Mme Prisca COUTELLER a donné procuration à Mme Angélique CALLAC

Mme Chantal CIGOGNE a donné procuration à M. Pascal DUVAL

Soit 13 votants.

Secrétaire de séance : Madame Camille **PRASLICKA**

En préambule, Monsieur Duval fait remarquer que l'ensemble des conseillers n'a pas reçu le compte-rendu et/ ou la convocation au conseil, ce qui explique l'absence de Mme Morice et de M Tanguy.

Madame le Maire en prend note, et s'excuse pour ce dysfonctionnement. Il est ensuite convenu que les prochains documents seront envoyés par courrier à l'ensemble des conseillers.

I. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 26 Février 2019

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 26 février, communiqué aux conseillers avec la convocation, est approuvé sans modifications :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

II. Approbation des comptes de gestion 2018

A. Budget Assainissement

Annexe 1 : extrait du compte de gestion

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

B. Budget Commune

Annexe 2 : extrait du compte de gestion

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

III. Approbation des comptes administratifs 2018

A. Budget Assainissement

1. Présentation des résultats de fonctionnement et d'investissement depuis 2015

BUDGET ASSAINISSEMENT - Fonctionnement

Article et libellé		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Dépenses					
6063	Fournitures d'entretien	0,00 €	0,00 €	230,04 €	0,00 €
6228	Participation SATESE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €
	Frais recouvrement Lyonnaise des eaux	391,07 €	456,14 €	219,62 €	591,44 €
66111	Intérêts d'emprunts	11 644,13 €	11 356,35 €	11 054,73 €	10 738,59 €
6811	Amortissements	0,00 €	0,00 €	13 815,00 €	13 771,10 €
002	Déficit d'exploitation reporté (opération non budgétaire)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 091,79 €
Total		12 035,20 €	11 812,49 €	25 319,39 €	25 301,13 €
Recettes					
70611	Redevance	5 083,33 €	10 007,89 €	7 022,87 €	6 008,39 €
747	Subvention du Budget Commune	0,00 €	0,00 €	41 548,70 €	21 055,38 €
Total		5 083,33 €	10 007,89 €	48 571,57 €	27 063,77 €
Bilan Fonctionnement		-6 951,87 €	-1 804,60 €	23 252,18 €	1 762,64 €

BUDGET ASSAINISSEMENT - Investissement

Article et libellé		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Dépenses					
1641	Capital de l'emprunt	5 983,00 €	6 270,78 €	6 572,40 €	6 888,54 €
2128	Agencements et installations	0,00 €	0,00 €	7 906,62 €	0,00 €
Total		5 983,00 €	6 270,78 €	14 479,02 €	6 888,54 €
Recettes					
28031	Amortissements	0,00 €	0,00 €	1 311,00 €	1 267,10 €
28156	Amortissements	0,00 €	0,00 €	12 504,00 €	12 504,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	13 815,00 €	13 771,10 €
Bilan Investissement		-5 983,00 €	-6 270,78 €	-664,02 €	6 882,56 €

2. Détail du compte administratif du budget assainissement 2018

Annexe 3 : extrait du CA 2018

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Pierre DUBOIS, adjoint au maire, le maire étant sorti, conformément à la loi, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018, dressés par Mme Hélène LE NY, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, résumés dans les tableaux ci-dessous ;

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans les tableaux cités au 1)

Les comptes administratifs ont été approuvés comme suit :

ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Excédent ou déficit	Dépenses	Recettes	Excédent ou déficit
	25 301,13 €	27 063,77 €	1 762,64 €	6 888,54 €	13 771,10 €	6 882,56 €

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

B. Budget commune

1. Présentation des résultats de fonctionnement depuis 2015

BUDGET COMMUNE - Fonctionnement

Article et libellé	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Dépenses				
011 Charges à caractère général	101 053,53 €	124 219,93 €	133 033,55 €	134 148,40 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	161 508,68 €	177 590,14 €	177 350,08 €	192 713,42 €
014 Atténuations de produits	273,00 €	- €	- €	16,00 €
042 Opérations d'ordre de virement entre sections	- €	- €	- €	3 030,15 €
65 Autres charges de gestion courante	73 794,40 €	87 429,07 €	137 469,58 €	104 950,32 €
66 Charges financières	7 330,40 €	6 540,36 €	6 011,82 €	5 478,56 €
67 Charges exceptionnelles	- €	- €	55,90 €	- €
Total	343 960,01 €	395 779,50 €	453 920,93 €	440 336,85 €
Recettes				
013 Atténuations de charges	- €	319,89 €		
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	8 010,50 €	10 207,16 €	7 484,75 €	18 856,58 €
73 Impôts et taxes	242 016,97 €	152 587,72 €	253 631,01 €	344 136,36 €
74 Dotations, subventions et participations	161 868,38 €	273 651,35 €	160 578,83 €	147 674,52 €
752 Revenus des immeubles	24 398,90 €	21 531,10 €	30 189,30 €	33 373,42 €
76 Produits financiers			3,22 €	3,72 €
77 Produits exceptionnels	7 907,88 €	751,12 €	1 050,00 €	3 030,15 €
Total	444 202,63 €	459 048,34 €	452 937,11 €	547 074,75 €
Bilan fonctionnement	100 242,62 €	63 268,84 €	-983,82 €	106 737,90 €



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

2. Présentation des résultats d'investissement depuis 2015

BUDGET COMMUNE - Investissement				
Article et libellé	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Dépenses				
10 Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	34 746,83 €
16 Emprunts et dettes assimilées	15 509,87 €	16 133,23 €	16 655,01 €	14 428,48 €
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	2 532,96 €	- €	7 329,84 €	62 663,28 €
21 Immobilisations corporelles	51 839,34 €	31 351,73 €	62 599,86 €	9 227,28 €
23 Immobilisations en cours	47 484,60 €	69 922,92 €	12 397,15 €	276 796,65 €
Total	117 366,77 €	117 407,88 €	98 981,86 €	397 862,52 €
Recettes				
Article et libellé	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
10 Dotations, fonds divers et réserves	138 052,20 €	46 762,83 €	12 823,00 €	- €
10 Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	91 148,20 €
13 Subventions d'investissement	- €	14 678,69 €	2 000,00 €	147 683,51 €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	96 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	3 030,15 €
040 Excédent de fonctionnement		117 366,77 €	93 780,67 €	- €
Total	138 052,20 €	178 808,29 €	108 603,67 €	337 861,86 €
Bilan Investissement	20 685,43 €	61 400,41 €	9 621,81 €	-60 000,66 €

3. Détail du compte administratif du Budget Commune 2018

Annexe 4 : extrait du CA 2018

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. Pierre DUBOIS, adjoint au maire, le maire étant sorti, conformément à la loi, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018, dressés par Mme Hélène LE NY, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, avec ses décisions modificatives :

Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, résumés dans les tableaux ci-dessous ;

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans les tableaux cités au 1)



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Le compte administratif de la commune a été approuvé comme suit :

COMMUNE	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Excédent ou déficit	Dépenses	Recettes	Excédent ou déficit
	440 336,85 €	547 074,75 €	106 737,90 €	397 862,52 €	337 861,86 €	-60 000,66 €

POUR : 7

CONTRE : 5

ABSTENTIONS : 0

IV. Vote du Budget Primitif 2019

A. Budget Assainissement

1. Affectation de résultats 2018

Résultat d'exécution inscrit au BP 2018 :

- Section d'investissement : déficit de 3 091,79 €
- Section de fonctionnement : excédent de 30 191,42 €

Résultat d'exécution du budget 2018 :

- Section d'investissement : excédent de 6 882,56 €
- Section de fonctionnement : excédent de 1 762,64 €

Résultat d'exécution cumulé :

- Section d'investissement : excédent de 37 073,98 €
- Section de fonctionnement : déficit de 1 329,15 €

Le conseil municipal, après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2018, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2018 du service assainissement :

- Constate que le compte administratif présente un déficit en fonctionnement de 1 329,15 €, et un excédent d'investissement de 37 073,98 € ;
- Décide d'affecter le résultat comme suit :
 - Report en fonctionnement au compte D 002 : 1 329,15 €
 - Report en investissement au compte R 001 : 37 073,98 €

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

2. Etat de la dette

Budget Assainissement							Échéance 2019		
Banque	N°	Objet	montant emprunté	Début	Fin	Capital restant Dû au 01/01/2019	1641 (capital)	66111 (intérêts)	Total
Dexia	Min251952	travaux centre bourg	290 000,00 €	2008	2037	216 367,07 €	7 219,87 €	10 407,26 €	17 627,13 €

3. Vote du BP 2019

Pour 2019, les dépenses principales seront constituées par les travaux de curage et épandage de la lagune, qui n'avaient pu être réalisées en 2018, en raison d'un problème de planning.

Suite à l'attribution du marché à la société Aquasol, une réunion de préparation de l'opération a eu lieu en mairie, et les travaux auront lieu en septembre.

Monsieur Dubois précise que le budget prévoit également l'achat de débitmètres, qui sont obligatoires, et n'étaient pas présents, pour un montant d'environ 10 000 €. Il ajoute qu'il est grand temps de faire les travaux de lagunage.

La baisse des ressources est due à la diminution des consommations, qui génère donc moins de redevances à reverser à la commune.

Pascal Duval considère que cela est dû au fait que beaucoup de foyers disposent maintenant de réserves d'eau, dans le but de faire des économies.

Madame le maire confirme, et indique que cela relève d'une bonne démarche écologique et économique.

Elle précise que le budget d'assainissement devrait être transféré à la communauté de communes en 2023, avec reprise de la dette, ce qui allègera d'autant le budget assainissement. Les budgets d'assainissement des différentes communes seront sans doute lissés sur l'ensemble des communes.

Les conseillers font remarquer qu'il risque d'y avoir une augmentation du tarif de l'eau, suite au transfert. Madame le maire précise que les tarifs de Le Saint sont bien en-dessous de ceux d'autres communes.

Après en avoir délibéré, le conseil se prononce sur le BP 2019 du budget assainissement, tel qu'il est proposé dans le tableau ci-dessous :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

BUDGET ASSAINISSEMENT - Fonctionnement

Article et libellé	BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet
Dépenses					
Chapitre 002 : Résultat d'exploitation reporté					
002		Déficit d'exploitation reporté		1 329,15 €	déficit cumulé 2018
	3 091,79 €			1 329,15 €	
Chapitre 011 : charges à caractère général					
6063	250,00 €	Achat matériel pour prélèvements lagune	- €	250,00 €	Achat matériel pour prélèvements lagune
6228	700,00 €	Participation SATESE + Rémunération recouvrement redevance (Suez)	791,44 €	850,00 €	Participation SATESE + Rémunération recouvrement redevance (Suez)
	950,00 €		791,44 €	1 100,00 €	
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transferts entre sections					
6811	13 775,00 €	Dotations aux amortissements	13 771,10 €	12 960,00 €	Dotations aux amortissements
	13 775,00 €		13 771,10 €	12 960,00 €	
Chapitre 66 : charges financières					
66111	10 738,59 €	Intérêts réglés à l'échéance	10 738,59 €	10 407,26 €	Intérêts réglés à l'échéance
	10 738,59 €		10 738,59 €	10 407,26 €	
	28 555,38 €		25 301,13 €	25 796,41 €	

Article et libellé	BP 2017	Objet	Réalisé 2017	Proposition BP 2019	Objet
Recettes					
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté					
002		excédent de fonctionnement reporté			
				- €	
Chapitre 70 : Vente de produits fabriqués, prestations de services					
70611	7 500,00 €	Redevance d'assainissement collectif	6 008,39 €	6 000,00 €	Redevance d'assainissement collectif
	7 500,00 €		6 008,39 €	6 000,00 €	
Chapitre 74 : Subventions d'exploitation					
747	21 055,38 €	Subventions et participations (commune)	21 055,38 €	19 796,41 €	Subventions et participations
	21 055,38 €		21 055,38 €	19 796,41 €	
	28 555,38 €		27 063,77 €	25 796,41 €	

BUDGET ASSAINISSEMENT - Investissement

Article et libellé	BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet
Dépenses					
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés					
1641	6 888,54 €	Capital de l'emprunt	6 888,54 €	7 219,87 €	Capital de l'emprunt
	6 888,54 €		6 888,54 €	7 219,87 €	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles					
2128	37 077,88 €	travaux lagunage (curage et épandage)		42 814,11 €	travaux lagunage non réalisés en 2018 (marché en cours) + AMO analyse des offres (1450 €)+ débitmètre (10000 €)+ mesures et prélèvements obligatoires sur la lagune
	37 077,88 €		- €	42 814,11 €	
	43 966,42 €		6 888,54 €	50 033,98 €	

Article et libellé	BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet
Recettes					
Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					
001	30 191,42 €	Excédent d'investissement reporté		37 073,98 €	excédent cumulé 2018
	30 191,42 €		- €	37 073,98 €	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections					
28031	1 267,10 €	dotation aux amortissements - étude SESAER	1 267,10 €		
281562	12 507,90 €	dotations aux amortissements - travaux	12 504,00 €	12 960,00 €	
	13 775,00 €		13 771,10 €	12 960,00 €	
Chapitre 13 : Subventions d'investissement					
1314	5 101,56 €	Communes	- €		
	5 101,56 €		- €	- €	
	49 067,98 €		13 771,10 €	50 033,98 €	



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

B. Budget Commune

1. Affectation de résultats 2018

Résultat d'exécution inscrit au BP 2018 :

- Section d'investissement : déficit de 46 344 ,55 €
- Section de fonctionnement : 0,00 € (l'excédent de 79 045,20 € ayant été reporté en investissement)

Résultat d'exécution du budget 2018 :

- Section d'investissement : déficit de 60 000,66 €
- Section de fonctionnement : excédent de 106 737,90 €

Report de crédits en investissement :

- Dépenses : 8 958 € (solde travaux 14 rue de l'Ecole)
- Recettes : 68 892,89 € (solde subventions à recevoir)

Résultat d'exécution cumulé :

- Section d'investissement : (résultat 2017 + résultat 2018 + dépenses reportées – recettes reportées) = **déficit de 46 410 ,32 €**
- Section de fonctionnement : **excédent de 106 737,90 €**

Le conseil municipal, après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2018, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2018 de la commune :

- **Constate** que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 106 737,90 €, et un déficit d'investissement de 46 410 32 € ;
- **Décide** d'affecter le résultat comme suit :
 - chap 001 D Déficit d'investissement cumulé : 46 410,32 €
 - Chap 002 R Résultat d'exploitation reporté : 60 327,58 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -46 344.55 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 0.00 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit) de la section d'investissement de : -60 000.66 €

Un solde d'exécution (Excédent) de la section de fonctionnement de : 106 737.90 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 8 958.00 €

En recettes pour un montant de : 68 892.89 €



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 46 410.32 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 46 410.32 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 60 327.58 €



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

2. Présentation du BP 2019 Commune

Madame le Maire donne des éléments sur le budget 2018.

Cette année encore, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées, malgré l'augmentation des coûts des matières premières, et des dépenses imprévues, notamment pour l'entretien des locaux et des matériaux des services techniques.

En ce qui concerne l'investissement, les travaux du 14 rue de l'école ont été réalisés dans l'année, comme prévu, et ont permis l'installation de la famille Héso, venue de Syrie, dans de bonnes conditions matérielles.

Le déficit qui apparaît au compte administratif est dû au fait que les subventions n'ont pas été versées en totalité sur l'exercice 2018, et les sommes manquantes font donc l'objet d'un report sur les recettes 2019, pour un montant de 68.892,89 €.

En 2019, la commune poursuit son projet de redynamisation du bourg, et lance les chantiers considérés comme prioritaires, à savoir la rénovation de l'ancienne boulangerie, et l'aménagement de la maison Le Marec. Les montants budgétés pour 2019 correspondent à la phase préparatoire de ces opérations, la recherche d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, et le lancement des marchés.

Madame le maire explique que les projets ont évolué suite à l'étude réalisée, et que le projet de lotissement, notamment, n'est plus à l'ordre du jour : il est aujourd'hui préconisé d'utiliser à plein les logements vacants, dans le but d'attirer les gens vers le bourg, sans pour autant oublier la campagne.

Elle précise que, lors de ses différentes rencontres avec divers interlocuteurs, il ressort que le charme de Le Saint repose en partie sur le fait qu'il n'y a pas de lotissements.

Monsieur Duval considère que si des lotissements avaient été construits il y a 30 ans, comme cela avait été envisagé, ils seraient pleins aujourd'hui.

Monsieur Joël Bellec et Madame Le Ny confirment que les autorisations de construction ont évoluées, et qu'il n'est désormais plus possible de construire du neuf en campagne, mais seulement de rénover des bâtiments existants.

Des discussions, il ressort que les élus de l'opposition ne voient pas l'intérêt du projet de réaménagement de l'ancienne boulangerie, et ne considèrent pas ce projet comme viable. Certains suggèrent la revente de la boulangerie pour l'euro symbolique.

Madame Le Ny n'est pas d'accord avec cette vision des choses, elle rappelle que ce projet faisait partie du programme de l'équipe municipale, et elle se réjouit au contraire du fait que les choses bougent sur le secteur de Le Saint, avec notamment une nouvelle inscription à l'école, et l'installation de nouvelles familles. Elle considère que le rôle des élus, pour elle, consiste à développer la commune.

A cet égard, Monsieur Joël Bellec se félicite de la participation aux ateliers et aux tables rondes, à l'occasion de l'étude qui a été menée.

Les divers éléments entrant dans l'élaboration du BP 2019 et nécessitant une délibération sont repris ci-dessous.



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

a) Demandes de subventions

Demandes de subvention 2019 - Conseil Municipal du 2 avril 2019

Association	Localisation	montant demandé	montant proposé pour 2019	Domaine d'intervention	Objet de la demande	Pour mémoire Subv. 2018	Observations
ACCA LE SAINT	LE SAINT	la commune choisit	800,00 €	chasse, régulation des nuisibles	Achat d'un local et rénovation de ce local	800,00 €	
Amicale des Anciens Maquisards du XI bataillon F.F.I. / F.T.P. "KOENIG" DU MORBIHAN	LE SAINT	la commune choisit	50,00 €	souvenir de l'occupation	Fonctionnement 2019	50,00 €	
Amicale laïque Jacques PREVERT	LE SAINT	6 100,00 €	6 100,00 €	éducation	fonctionnement garderie périscolaire	6 300,00 €	
AN TI GLAS	LANVENEGEN	200,00 €	200,00 €	valorisation du breton	Fonctionnement 2019	200,00 €	
AR WENODENN	LE SAINT	450,00 €	450,00 €	loisirs / patrimoine	Fonctionnement 2019	450,00 €	
Banque alimentaire 56	VANNES	300,00 €	370,00 €	solidarité	fonctionnement 2019 + adhésion (70 €)	370,00 €	adhésion incluse
Chambre des métiers et de l'artisanat	QUIMPER	120,00 €	- €	formation	formation apprenti - 2 Saintois concernés en 2019	- €	pas de demande pour 2018 - accord de principe donné en 2018 pour 60 € par élève saintois
cinéma Jeanne d'Arc	GOURIN	la commune choisit	200,00 €	loisirs	Fonctionnement 2019	200,00 €	
Collège Chateaubriand	GOURIN	la commune choisit		éducation			pas de demande à ce jour - participation de 30 € par élève Saintois
Comité des retraités	LE SAINT	900,00 €	900,00 €	solidarité / loisirs	Fonctionnement 2019	750,00 €	
Croix rouge française	GOURIN	la commune choisit	300,00 €	solidarité	Fonctionnement 2018	300,00 €	
Ecole Jacques PREVERT	LE SAINT	1 000,00 €	1 000,00 €	éducation	fonctionnement 2019	4 000,00 €	
Entente Morbihannaise du Sport Scolaire	LORIENT	0,15 € / hab	90,60 €	sport et loisirs	prêt de matériel de sport pour l'école	91,80 €	base INSEE 2019 = 604 hab
FC SAINTOIS	LE SAINT	800,00 €	800,00 €	sport et loisirs	Fonctionnement 2019	800,00 €	
FEST AR ZENT	LE SAINT	1 500,00 €	1 500,00 €	loisirs	projets 2019	1 500,00 €	
FNATH (accidentés de la vie)	GOURIN / CARHAIX	la commune choisit	50,00 €	handicap	Fonctionnement 2019	50,00 €	
GOURIN BASKET	GOURIN	la commune choisit	20,00 €	sport et loisirs	Fonctionnement 2019 - 2 basketteurs saintois	40,00 €	10 € par Saintois (enfant)
GOURIN FOOTBALL CLUB	GOURIN	la commune choisit	30,00 €	sport et loisirs	Fonctionnement 2019 - 3 footballeurs saintois	- €	pas de demande en 2018
La Gourinoise contre le cancer	GOURIN	la commune choisit	150,00 €	santé	achat de matériel	150,00 €	partage les dons avec la ligue 56
La Gym Saintoise	LE SAINT	500,00 €	500,00 €	sport et loisirs	Fonctionnement 2019 et achat tapis de sol et chariot de stockage	800,00 €	
La Marion du Fauuet	LE FAOUET	la commune choisit	100,00 €	chorale	organisaion de Fest Noz et concerts	100,00 €	
LE FAOUET GYM	LE FAOUET	la commune choisit	10,00 €	sport et loisirs	Fonctionnement 2019 - 1 gymnaste saintois	10,00 €	10 € par Saintois (enfant)
Lycée Ste Jeanne d'Arc	GOURIN	la commune choisit	30,00 €	éducation	participation voyage scolaire	120,00 €	participation à 2 voyages pour 4 élèves en 2018, 1 élève en 2019
Les Médailleurs militaires (SNEMM)	GOURIN / LE FAOUET	la commune choisit	50,00 €	solidarité / patrimoine	fonctionnement 2019	50,00 €	
Notre dame de lourdes	LE SAINT	la commune choisit	400,00 €	entretien du site	Fonctionnement 2019	400,00 €	
Les Restaurants du Cœur	VANNES	la commune choisit	150,00 €	solidarité	Fonctionnement 2019 - 2 bénéficiaires saintois	150,00 €	
Les ruchers du Pays Morvan	GOURIN	la commune choisit	100,00 €	promotion de la biodiversité et apiculture	Fonctionnement 2019	- €	2 adhérents saintois
Souvenirs français	GOURIN	la commune choisit	50,00 €	patrimoine	Fonctionnement 2019	50,00 €	
SPA (Société Protectrice des Animaux)	MALGUENAC	0,65 € / hab	392,60 €	protection des animaux	contribution 2019	397,80 €	base INSEE 2019 = 604 hab
TY AR MILAD (Résidence les Asphodèles)	LE FAOUET	100,00 €	100,00 €	loisirs / solidarité	achat d'un véhicule	50,00 €	3 saintois hébergés
Union départementale des Sapeurs pompiers du 56	VANNES	la commune choisit	100,00 €	solidarité	Financer l'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers	100,00 €	
Ville de Gourin	GOURIN	67,00 €	- €	éducation	fournitures scolaires pour enfants scolarisés en ULIS (classe d'intégration)	1 enfant Saintois en 2017	pas de demande pour 2019 à ce jour - accord de principe pour 67 € par enfant
		Total	14 993,20 €		Budget subventions 2018	18 960,70 €	



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Madame le Maire précise que, en ce qui concerne Ty Ar Mylad, les subventions obtenues ont permis d'acheter un véhicule, que l'association propose de mettre à disposition des contributeurs.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les propositions de Madame le Maire,

APPROUVE l'attribution des subventions aux associations sur le BP 2019 de la Commune selon la répartition reprise ci-dessus ;

DEFINIT un montant de participation pour les élèves saintois scolarisés dans les établissements des alentours, à concurrence de 30 € par élève, pour les voyages scolaires.

AFFECTE la somme de 20 000,00 € sur le BP 2019 pour les subventions aux associations, pour tenir compte des demandes à venir en cours d'année ;

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

b) Etat de la dette et des cautions de prêt

Emprunts 2019									
Budget Commune							Échéance 2019		
Banque	N°	Objet	montant emprunté	Début	Fin	Capital restant Dû au 01/01/2019	1641 (capital)	66111 (intérêts)	Total
CDC	1033624	Locatif au 20 rue de l'Ecole	128 000,00 €	2005	2039	93 546,99 €	3 647,31 €	1 894,17 €	5 541,48 €
CA	10930524805	Aménagement Rando Gite	200 000,00 €	2005	2025	85 335,15 €	11 279,23 €	3 156,33 €	14 435,56 €
CDC	5232579	Réhabilitation 14 rue de l'école éco prêt	16 000,00 €	2019	2033	16 000,00 €	1 066,67 €	0,00 €	1 066,67 €
CDC	5232580	Réhabilitation 14 rue de l'école prêt PAM	80 000,00 €	2019	2038	80 000,00 €	3 511,05 €	1 106,81 €	4 617,86 €
Total							19 504,26 €	6 157,31 €	25 661,57 €

Budget Assainissement									
							Échéance 2019		
Banque	N°	Objet	montant emprunté	Début	Fin	Capital restant Dû au 01/01/2019	1641 (capital)	66111 (intérêts)	Total
Dexia	Min251952	travaux centre bourg	290 000,00 €	2008	2037	216 367,07 €	7 219,87 €	10 407,26 €	17 627,13 €



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Caution Emprunts 2019

Banque	N°	Tiers	montant cautionné restant dû au 31/12/2018	Début	Fin	
CDC	850369	UES MENHIR / SOLIHA	26 150,78 €	1998	2030	
CDC	851010	UES MENHIR / SOLIHA	17 503,74 €	1998	2030	
CDC	451557	OPH MORBIHAN	23 507,91 €	1995	2028	prêt renégocié en 2018
CA	10000367181	SOLIHA	208 258,06 €	2019	2038	prêt renégocié en 2018

c) Vote des taux d'imposition 2019

Pour mémoire, les bases d'imposition effectives 2018 s'établissent comme suit :

	Base d'imposition	Taux	Recette prévisionnelle
FONCIER BÂTI	492 297,00 €	15,30%	75 321,44 €
FONCIER NON BÂTI	125 361,00 €	40,90%	51 272,65 €
TAXE D'HABITATION	727 108,00 €	9,35%	67 984,60 €

Madame le Maire propose de conserver les taux pour l'année 2019.

Le montant attendu des recettes s'établit donc comme suit :

	Base d'imposition	Taux	Recette prévisionnelle
FONCIER BÂTI	503900	15,30%	77 097,00 €
FONCIER NON BÂTI	128100	40,90%	52 393,00 €
TAXE D'HABITATION	745900	9,35%	69 742,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE le maintien des taux d'imposition repris dans le tableau ci-dessus pour l'année 2019.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

d) Subvention CCAS :

L'activité du CCAS est aujourd'hui réduite, elle consiste principalement dans l'organisation du repas du mercredi, du repas du 11 novembre et des colis des anciens.

En ce qui concerne le domicile partagé, une subvention importante a été versée en 2018 pour combler le déficit dû à une vacance de plusieurs places pendant plusieurs mois. La situation est aujourd'hui rétablie, mais il reste nécessaire de verser une subvention de fonctionnement, afin d'équilibrer les comptes. Celle-ci a été établie à 25 545,92€, répartis comme suit :

- 23 801,00 € sur la section de fonctionnement ;
- 1 744,92 € sur la section d'investissement.

La question du maintien du CCAS à long terme se pose toujours, mais le transfert de l'activité sur le budget de la commune nécessitera d'être planifié, pour tenir compte notamment des conventions à passer avec les différents intervenants, comme l'Assap-Clarpa.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant total de 25 545,92 €, répartis comme suit :

- 23 801,00 € sur la section de fonctionnement ;
- 1 744,92 € sur la section d'investissement.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

e) Subvention Assainissement :

Le Budget Primitif du service assainissement prévoit le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de : 19 796,41 €

Le Conseil municipal est invité à valider ce versement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 19 796,41 € sur le budget assainissement.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

f) Travaux de voirie :

Par délibération prise en 2018, le conseil avait approuvé la proposition de se joindre au groupement de commande organisé par la commune de Langonnet, avec celle de Priziac, afin de mutualiser les travaux de voirie, de rationaliser les interventions, et de réaliser des économies en passant un marché de travaux commun.

Compte tenu de l'avancée des travaux, il convient d'actualiser cette délibération, et de confirmer la volonté de la commune de se joindre au groupement.



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Le diagnostic des routes a été réalisé par le cabinet LE BIHAN, et les priorités des travaux peuvent maintenant être validées pour l'année 2019.

Le budget Primitif prévoit une somme de 50 000 € sur ce poste.

Après passage de la commission voirie, les projets suivants ont été retenus :

Secteur	Montant H.T (selon l'estimation du cabinet Le Bihan)	Validation de la proposition
Quinquis Gleis	1 791,16 €	POUR : 8 CONTRE : 0 ABS : 5
Quinquis Saouter	2 097,69 €	POUR : 8 CONTRE : 0 ABS : 5
Coat Vod Vraz (carrefour)	4 138,48 €	POUR : 8 CONTRE : 0 ABS : 5
Coat Med	1 000,00 €	POUR : 8 CONTRE : 0 ABS : 5
Pennohen (ancienne route de Gourin)	8 358,76 €	POUR : 8 CONTRE : 0 ABS : 5
Kermonten	23 934,21 €	POUR : 8 CONTRE : 0 ABS : 5

Soit un total H.T de 41 320,30 €, et 49 584,36 € TTC

Madame Le Ny précise que les subventions du Département sont en baisse, et qu'il y a donc des choix à faire par rapport au budget disponible. Le montant des travaux sera peut-être inférieur aux prévisions, si on passe un marché global.

Les travaux sur le village de Trevarnou seront prioritaires s'il y a une marge de manœuvre qui se dégage.

En complément, les agents du service technique continueront à boucher les trous sur les routes qui ont été endommagées par les fortes précipitations de cet hiver.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE l'adhésion de la commune de Le Saint au groupement de travaux de voirie, avec les communes de Priziac et Langonnet ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires la mise en œuvre de cette mutualisation,

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

g) Numérisation des actes d'Etat Civil

En 2017, le Conseil municipal avait validé la démarche de numérisation des actes d'état civil, afin d'améliorer leur état de conservation, et leur consultation, ainsi que les demandes de subvention qui pouvaient être faites dans ce cadre.

Un travail préliminaire de restauration des registres les plus endommagés a été entrepris en 2018.



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Le processus de numérisation est inscrit au budget 2019, et donnera lieu au versement d'une subvention par la DRAC.

Cependant, la Direction de la Culture souhaite que la délibération de 2017 soit actualisée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Madame le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental, de la Direction des Affaires Culturelles, et de tout organisme compétent, une subvention dans le cadre de la numérisation des actes d'Etat civil ;
- Autorise Madame le Maire à s'inscrire dans le cadre du Protocole COMEDEC
- Autorise Madame le Maire à signer tout document y afférent.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

h) Redynamisation du bourg

L'étude faite par Terraterre étant aujourd'hui achevée, les diagnostics établis ont permis de dégager des priorités dans les opérations à mener pour la redynamisation du bourg.

La candidature de la Commune a été lancée pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt (phase opérationnelle), organisé par la Préfecture, la Région, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, la Banque des Territoires.

La présentation du projet faite en présence du Préfet du Morbihan, et de représentants de l'Etat, a obtenu un accueil chaleureux.

Roi Morvan Communauté s'est engagé à soutenir la démarche de façon active. Mme Le Ny précise qu'une embauche est prévue par la communauté de communes, pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, qui serait mise à disposition de plusieurs communes concernées par les travaux.

Un montant prévisionnel d'emprunt a été établi à 150 000 €, afin de permettre de lancer la phase préparatoire des travaux, la recherche du cabinet d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, la rédaction et le suivi des marchés, dans l'attente du versement des subventions, qui interviendra probablement à partir de 2020.

Il convient aujourd'hui de prendre une délibération concernant les recherches de fonds de subventions qui pourront être faite dans le cadre de cette démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

AUTORISE Madame la Maire à faire acte de candidature pour l'Appel à Manifestation d'intérêt, phase opérationnelle, du projet de redynamisation du bourg ;

AUTORISE Madame le Maire à faire acte de candidature pour les demandes de subventions au titre de la DETR (Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux), du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local), du Contrat de ruralité.

AUTORISE Madame le Maire à faire toute autre demande de subvention justifiée par ce projet, auprès des services de l'Etat, de la Région, du Pays COB, de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, et de tout organisme compétent dans ce domaine ;

AUTORISE Madame le Maire à contacter les organismes bancaires afin d'obtenir les conditions d'emprunt les plus favorables, et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cet emprunt, dans la limite de 150 000,00 €.



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

i) Vote du Budget Primitif

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce sur le BP 2019 tel qu'il est proposé dans les tableaux suivants :



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Fonctionnement - Dépenses						
Article et libellé	BP 2018, incluant les DM	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet	
011 Charges à caractère général						
60611	Eau et assainissement	1 500,00 €	Conso eau différents bâtiments communaux	473,84 €	2 300,00 €	Conso eau différents bâtiments communaux 11/2018 à 11/ 2019 (1825 € déjà réglés en 2019)- fuite d'eau au gîte en 2018
60612	Énergie - électricité	14 500,00 €	Electricité des bâtiments communaux	13 690,65 €	14 000,00 €	Electricité des bâtiments communaux (3160 € déjà réglés pour solde 11 et 12/2018 + 01/2019)
60621	Combustibles	9 750,00 €	gaz bâtiments communaux	10 461,13 €	10 564,04 €	gaz bâtiments communaux (gîte, mairie, salle polyvalente) - augmentation tarif du gaz (3427 € déjà réglés pour 12/2018, 01 et 02/2019)
60622	Carburants	1 000,00 €	Carburant vehicules Services techniques	1 152,68 €	1 500,00 €	Carburant vehicules Services techniques
60623	Alimentation	10 500,00 €	Fournitures pour les repas de la cantine	13 682,87 €	14 000,00 €	Fournitures pour les repas de la cantine (stabilisation des fournisseurs en cours + achats en local et en bio, conformément à la réglementation) déjà réglés 2337 € (solde 2018 + 01 et 02/2019) certaines factures incluent du matériel (vaisselle, gants...)
60628	Autres fournitures non stockées	0,00 €	fleurs toussaint	103,95 €	120,00 €	fleurs Toussaint
60631	Fournitures d'entretien	1 400,00 €	Produits d'entretien	1 372,99 €	1 500,00 €	Produits d'entretien (tous sites) - changement de fournisseur en 2018
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00 €	Matériel pour le Service technique, pièces de rechange, petit outillage	6 092,73 €	8 000,00 €	Matériel pour le Service technique : achat souffleur...
60633	Fournitures de voirie	3 000,00 €	fournitures de voirie (enrobé à froid, pierres...)	1 254,71 €	1 500,00 €	matériel de travaux de voirie par le service technique
60636	Vêtements de travail	400,00 €	équipement protection et vêtements	122,75 €	400,00 €	équipement protection et vêtements (services techniques et cantinière)
6064	Fournitures administratives	1 000,00 €	matériel pour service administratif	806,03 €	1 500,00 €	matériel pour service administratif
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	250,00 €	livres pour école		250,00 €	livres pour école
6067	Fournitures scolaires	3 200,00 €	Fournitures pour l'Ecole (changement de programmes scolaires nécessitant de nouveaux achats de manuels)	3 725,94 €	3 500,00 €	Fournitures pour l'Ecole
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00 €	plantes et fleurs	2 372,56 €	4 500,00 €	plantes et fleurs + sapins : 2500 € (facture 2018 non reçue)+ achat de linge pour le gîte (2500 €)
611	Contrats de prestations de services (= les dépenses facturées par un prestataire de services pour l'exécution d'un service public administratif)	15 000,00 €	divers contrats de prestation de service	11 788,64 €	15 000,00 €	FDGDON : 80,01 € FARAGO : 3500 € QUIMPER GAZ : 442,40 € ALECOB : 619 € SOLHA : gérance logements communaux : 203,52€ pour le 20 + 101,78 pour le 14 si départ avant septembre JVS : 100,80 € (chorus pro) JVS : 779,98 € (visio cartes - cadastre) LDA (analyses cantine) : 548,75 € TECHNI SOFT : sauvegarde informatique 235€ + anti virus : 157€ consultassur pour contrats d'assurance : 1500 € JVS numérisation des actes d'état civil : 3822 €



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

	Article et libellé	BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet
6122	Crédit-bail mobilier	1 775,52 €	mise à jour logiciel JVS	1 775,52 €	2 090,88 €	passage au Cloud JVS
6135	Locations mobilières	2 600,00 €	location nacelle et broyeur, location copieur mairie	2 693,54 €	3 000,00 €	location nacelle 480 € et broyeur, location copieur mairie, école et ti samuel 1260€, location télalarme 316,80 € et modem wifi gîte 734,40 €)
61521	Entretien et réparations sur biens immobiliers / Terrains	3 500,00 €	Entretien et réparation sur terrains	469,76 €	4 000,00 €	traçage terrain multisports (nouveau prestataire à rechercher) et travaux au cimetière si nécessaire
615221	Entretien et réparations sur bien immobiliers / Bâtiments publics (mairie, école, église, chapelles)	20 000,00 €	Entretien et Réparation bâtiments (école, cantine)	14 028,92 €	16 000,00 €	Entretien et Réparation bâtiments : église : facture 421,67€ (révision horloge)
615228	Entretien et réparations sur bien immobiliers / Autres bâtiments (salle polyvalente, gîte)	5 000,00 €	Entretien et Réparation bâtiments, incluant la rénovation de façade du 20 rue de l'école (1581 €)	3 809,44 €	4 200,00 €	Entretien et Réparation bâtiments (ventilation salle et gîte : 960 € ivoise ventilation) - devis 968,70 € pour réparation porte salle polyvalente
615231	Entretien et réparations sur bien immobiliers / Voiries	1 500,00 €	réparation borne granit		1 500,00 €	petit entretien trottoirs et routes
615232	Entretien et réparations sur bien immobiliers / Réseaux	2 000,00 €	Entretien réseaux (bouches d'incendie 377 €, rénovation éclairage public 2240 €)	2 648,48 €	1 000,00 €	Entretien réseaux (bouches d'incendie 380 €, rénovation éclairage public si nécessaire)
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers / Matériel roulant	13 444,85 €	Réparation épaveuse, tondeuse, remorque, tracteur (pneux 1000 €, + 765 €) et fourgon, broyeur (3247 € + 2700 €)	9 998,44 €	10 500,00 €	Entretien et réparation, tondeuse, remorque, tracteur et fourgon
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers / Autres biens mobiliers	2 000,00 €	Divers entretien d'outils des services techniques + salle polyvalente (four et armoire chauffante : 1026 € + coût de copies)	2 119,59 €	2 200,00 €	Entretien et réparation épaveuse, broyeur, coût de copies (changement de matériel en 2018)
6156	Maintenance (redevances afférentes aux contrats de maintenance mobilières (y compris logiciels) ou immobilière souscrites pour la commune.	8 355,00 €	maintenance des matériels, coût de copies	6 463,38 €	8 000,00 €	Maintenance extincteurs 893,22 €, maintenance alarme gîte : 306,61 €, maintenance informatique : 346 € coût de copies mairie, école, ti samuel : 4000 €, maintien nom de domaine JVS : 70 €, SOCOTEC : 1000€
6161	Primes d'assurance multirisques	6 714,97 €	assurance véhicule, Protection juridique, responsabilité commune	6 714,97 €	6 997,47 €	assurance véhicules, Protection juridique, responsabilité commune (contrat à renégocier pour 2020)
6182	Documentation générale et technique	1 800,00 €	Abonnement journaux, impression Bulletin Municipal	723,18 €	1 600,00 €	Abonnement Poher 46 €, Ouest France 300€, la vie communale 110 € impression Bulletin Municipal 800 € (12/2018 réglé en 01/2019), distribution bulletin par la Poste : 280 €
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00 €	formation des agents	768,00 €	1 000,00 €	en complément des formations gratuites proposées par le CNFPT
6188	Autres frais divers	100,00 €	livrets de famille	64,80 €	100,00 €	documents état civil
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	360,55 €	Versement d'une indemnité à la responsable de la trésorerie de Gourin	360,55 €	365,14 €	Versement d'une indemnité à la responsable de la trésorerie de Gourin pour 2018 (état fourni par la Trésorière en fonction du budget des 3 dernières années)
6231	Annonces et insertions	455,18 €	parution annonces de marchés publics et enquête publique Kervernat	455,18 €	1 500,00 €	annonces marchés redynamisation du bourg dans les journaux d'annonce légale
6232	Fêtes et cérémonies (Les dépenses engagées à l'occasion des fêtes ou cérémonies nationales et locales)	1 500,00 €	vin d'honneur	1 496,08 €	1 500,00 €	vin d'honneur du 8 mai, 11 novembre, fleurs cérémonies
6233	Foires et expositions	200,00 €		0,00 €	200,00 €	congrès des maires
6238	Divers (les frais de repas d'affaires ou de mission ne pouvant pas être rattachés à une réception organisée par la collectivité)	250,00 €	livre remise de prix concours photos	25,65 €	250,00 €	livres et cadeaux pour concours photos 2019
6251	Voyages et déplacements	1 000,00 €	déplacements agents commune	1 161,58 €	1 500,00 €	frais de déplacements agents commune, incluant le portage de repas
6256	Missions		participation élections sénatoriales	40,00 €		
6257	Frais de réceptions (départs en retraite, vin d'honneur)	200,00 €	vin d'honneur, vœux du maire, cartes cadeaux, chocolats	256,56 €	1 500,00 €	cartes cadeaux, pots de départ + vœux du maire
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00 €	timbres courrier mairie - envoi des cartes électorales - envoi documents d'urbanisme à la Préfecture	1 791,00 €	2 000,00 €	timbres courrier mairie + envoi cartes électorales
6262	Frais de télécommunications	4 700,00 €	internet et téléphonie, site internet	4 145,74 €	4 500,00 €	internet et téléphonie
627	Services bancaires et assimilés	10,00 €			15,00 €	commission chèques vacances (versée en 2019 pour 2018)
6281	Concours divers (cotisations à des associations, (exemples : Jumelage, Villefontaine...),	500,00 €	cotisation CAUE et morbihan tourisme	490,17 €	2 600,00 €	CAUE : 195,03 € droit de copies 165 € (nouvelle obligation depuis 2018), villes et villages fleuris : 90 € adhésion + 20 € inscription concours asso maires ruraux du morbihan : 100 €; candidature commune du patrimoine rural de Bretagne : 2000 €
62876	au GIP de rattachement	1 200,00 €	participation service ADS (urbanisme)		1 397,00 €	participation service ADS (urbanisme pour 2018, puis déduit de l'attribution de compensation)
6288	Autres services extérieurs	1 600,00 €	destruction nids frelons	1 514,00 €	1 500,00 €	destruction nids frelons -
63512	Taxes foncières	3 000,00 €		2 880,00 €	3 000,00 €	Taxes foncières
637	autres impôts et taxes	250,00 €	reversement taxe de séjour solde 2017 et 1ère partie 2018	152,40 €	200,00 €	taxe de séjour 2018 (solde) et 2019
	Total 011	161 016,07 €		134 148,40 €	162 849,53 €	



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

012 Charges de personnel et frais assimilés						
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00 €	Rmpltm CDG Services techniques	5 994,74 €	0,00 €	
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	120,00 €	cotisation FNAL	118,01 €	120,00 €	cotisation FNAL (URSSAF)
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	2 700,00 €	cotisation CNFPT et CDG56	2 597,39 €	2 700,00 €	cotisation CNFPT et CDG56
64111	Rémunération principale	120 000,00 €	salaires titulaires + primes	98 289,90 €	120 000,00 €	salaires titulaires + primes (RIFSEEP)
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 300,00 €	primes et indemnités	1 160,22 €	1 300,00 €	primes et indemnités
64118	Autres indemnités.	1 260,00 €		1 234,82 €	1 260,00 €	Compensation CSG titulaires
64131	Rémunérations des contractuels	10 500,00 €	salaires contractuels (cantinière pour une partie de l'année, ATSEM)	24 368,78 €	10 500,00 €	salaires contractuels
64138	Autres indemnités.	105,00 €		177,72 €	200,00 €	compensation CSG contractuels
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	26 400,00 €	URSSAF	24 299,27 €	26 400,00 €	URSSAF
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 100,00 €	retraites	26 160,97 €	27 000,00 €	retraites
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	550,00 €	pôle emploi pour les contractuels	1 175,93 €	1 200,00 €	pôle emploi pour les contractuels (4,05 % du salaire brut)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 500,00 €	assurance du personnel SMACL	5 846,67 €	5 500,00 €	assurance du personnel SMACL
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	1 000,00 €	compensation du SFT versé en n-2	797,00 €	1 000,00 €	compensation du SFT versé en n-2
6475	Médecine du travail, pharmacie	650,00 €	Cotisation CDG 56	492,00 €	650,00 €	Cotisation CDG 56 + visites d'embauche
Total 012		198 185,00 €		192 713,42 €	197 830,00 €	
014 Atténuations de produits						
7391171	Dégrèvement de TFNB en faveur jeunes agriculteurs	300,00 €	Dégrèvement jeunes agriculteurs	16,00 €	100,00 €	remboursé au 73111
Total 014		300,00 €		16,00 €	100,00 €	
022 Dépenses imprévues						
022	Dépenses imprévues	0,00 €	10000 € annulés par décision modificative et redistribués sur d'autres lignes	0,00 €	0,00 €	
Total 022		0,00 €		0,00 €	0,00 €	
023 Virement à la section d'investissement						
023	Virement à la section d'investissement	57 556,41 €	suivant résultat 2017	0,00 €	46 410,32 €	
Total 023		57 556,41 €		0,00 €	46 410,32 €	
042 Opération d'ordre de virement entre sections						
675	Valeur comptable des immobilisations cédées	0,00 €	opération d'ordre (vente terrain Bouthiry pour la ZA)	3 030,15 €	0,00 €	
Total 023		0,00 €		3 030,15 €	0,00 €	
65 Autres charges de gestion courante						
6531	Indemnités	30 000,00 €	Indemnités Elus + cotisations	29 824,64 €	30 000,00 €	Indemnités Elus + URSSAF, CAREL (part salariale), DIF, IRCANTEC
6533	Cotisations de retraite	5 000,00 €	cotisation Elus Ircantec et CAREL	3 320,16 €	3 500,00 €	cotisation Elus Ircantec et CAREL
6541	Créances admises en non-valeur	1 324,90 €	créances admises en non-valeur	675,10 €	1 000,00 €	
6542	Créances éteintes	675,10 €	créances éteintes		0,00 €	basculé sur le 6541
6553	Service d'incendie	15 893,00 €	Participation au SDIS	15 893,00 €	16 042,00 €	Participation au SDIS (en fonction de la population retenue pour la DGF)
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	6 000,00 €	Participation aerodrome bretagne atlantique	5 904,00 €	6 000,00 €	Participation aerodrome bretagne atlantique
6557	Contribution au titre de la politique de l'habitat		participation au FSL	61,20 €	60,40 €	participation au FSL
6558	Autres contributions obligatoires (contributions au fonctionnement courant d'organismes, rendues obligatoires par la loi)	2 000,00 €	Cotisation association des maires, CNAS, Bruded	1 566,22 €	2 000,00 €	Cotisation association des maires et présidents EPCI du Morbihan (178,78 €) CNAS (1242 €), BRUDED (151 €)
657362	Subventions de fonctionnement versées aux organismes publics à caractère administratif	7 689,92 €	subvention de fonctionnement au CCAS	7 689,92 €	25 545,92 €	subvention au CCAS (investissement et fonctionnement)
657364	A caractère industriel et commercial	21 055,38 €	subvention assainissement	21 055,38 €	19 796,41 €	compte tenu du résultat assainissement
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	20 000,00 €	Subventions Asso 2018	18 960,70 €	20 000,00 €	Subventions Asso 2019
Total 65		109 638,30 €		104 950,32 €	123 944,73 €	
66 Charges financières						
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 700,00 €	Intérêts d'emprunts	5 478,56 €	6 200,00 €	20 rue de l'école + rando gite + 14 rue de l'école
Total 66		5 700,00 €		5 478,56 €	6 200,00 €	
Total Dépenses		532 395,78 €		440 336,85 €	537 334,58 €	



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Fonctionnement - Recettes						
Article et libellé		BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet
002 Résultat d'exploitation reporté						
002	002 Résultat d'exploitation reporté	0,00 €		0,00 €	60 327,58 €	résultat cumulé 2018
Total 022		0,00 €		0,00 €	60 327,58 €	
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march						
7015	Vente de terrains aménagés	0,00 €	ventes de terrains aménagés	680,70 €	0,00 €	vente de délaissés de voirie
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	120,00 €	concession cimetièrre	880,00 €	200,00 €	renouvellement des concessions échues et nouvelles concessions + cavurnes
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	8 817,97 €	redevance Enedis et Orange	8 820,98 €	4 500,00 €	Orange (env 4300 €) et Enedis (200 € environ)
7062	Redevances et droits des services culturels	7 000,00 €		0,00 €	0,00 €	saisi par erreur à la place du 7067
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'e	0,00 €	Cantine	8 474,90 €	7 500,00 €	Cantine
Total 70		15 937,97 €		18 856,58 €	12 200,00 €	
73 Impôts et taxes						
73111	Taxes foncières et d'habitation	210 873,00 €	Impôts fonciers et taxe habitation	210 463,00 €	194 594,00 €	Impôts fonciers et taxe habitation + dégrèvement jeunes agriculteurs
73211	Attribution de compensation	40 582,00 €	TPU (attribution de compensation)	40 591,00 €	40 500,00 €	
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00 €		12 331,00 €	0,00 €	à cumuler avec le 74127
7362	Taxes de séjour	250,00 €		0,00 €	200,00 €	intégrée aux locations gite et reversée à RMCom
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	73 746,83 €	versement taxe 2016 non fait en 2017 + taxe 2018	80 751,36 €	46 000,00 €	taxe 2019
Total 73		325 451,83 €		344 136,36 €	281 294,00 €	
74 Dotations, subventions et participations						
7411	Dotations forfaitaire	86 451,00 €	Etat	86 451,00 €	79 925,00 €	DGF 2019 (notification non connue à ce jour)
74121	Dotations de solidarité rurale	20 280,00 €	Etat	20 280,00 €	20 280,00 €	
74123	dotations de solidarité urbaine	23 084,00 €		0,00 €	0,00 €	erreur avec le 74127
74127	Dotations nationale de péréquation	0,00 €	Etat	10 711,00 €	23 000,00 €	ajouter les 12331€ du 73223 = 23042 €
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00 €		2 972,00 €	2 972,00 €	
744	FCTVA (pour entretien des bâtiments publics et de la voirie)	0,00 €	possibilité de versement de FCTVA sur les dépenses de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	montant à valider avec la Préfecture pour les dépenses 2016 / 2017
74718	Autres	0,00 €	alloc elections	0,00 €	150,00 €	allocation pour élections européennes
74751	GFP de rattachement	290,00 €		757,00 €	750,00 €	participation RMCom pour les nids de frelons
748314	Dotations uniques des compensations à la taxe professionnelle	33,00 €		0,00 €	33,00 €	
74832	attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	0,00 €		4 460,52 €	0,00 €	versée sur le 74832 au lieu du 74833
74833	Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	4 900,00 €	compensations liées aux exonérations fiscales prévues par la loi	0,00 €	4 400,00 €	
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	20 000,00 €	pertes de ressources relatives aux taxes foncières résultant d'exonérations	22 043,00 €	20 000,00 €	
74837	Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	0,00 €	possibilité de versement de 10 % du DSIL (investissement) pour des études préalables ou des dépenses de fonctionnement de modernisation	0,00 €	0,00 €	
Total 74		158 010,00 €		147 674,52 €	151 510,00 €	
75 Autres produits de gestion courante						
752	Revenus des immeubles	32 407,00 €	loyers + régie salle polyvalente et rando gite	29 272,26 €	32 000,00 €	loyers 20 et 14 rue de l'école + régie salle polyvalente et rando gite + solde 2018
7588	Autres produits divers de gestion courante	585,98 €	vacation témoin Mme Le Ny, rachat ferraille bascule, repas chantier nature, versement enquête publique, trop versé Carel, versement Suez	4 101,16 €	0,00 €	
Total 75		32 992,98 €		33 373,42 €	32 000,00 €	
76 Produits financiers						
7688	Autres	3,00 €	intérêts Crédit agricole	3,22 €	3,00 €	
Total 76		3,00 €		3,22 €	3,00 €	
77 Produits exceptionnels						
775	produits de cessions d'immobilisations	0,00 €	vente terrain Bouthiry pour ZA à RM com	3 030,15 €	0,00 €	
Total 77		0,00 €		3 030,15 €	0,00 €	
Total Recettes		532 395,78 €		547 074,25 €	537 334,58 €	
Différence dépenses - recettes		0,00 €		106 737,40 €	0,00 €	



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Investissement - Dépenses						
Article et libellé	BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	46 344,55 €	Déficit d'Investissement cumulé 2017	0,00 €	46 410,32 €	déficit d'investissement cumulé 2018
Total 001		46 344,55 €		0,00 €	46 410,32 €	
020 Dépenses imprévues						
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €	dépenses imprévues (redistribuées sur les autres lignes par DM)	0,00 €	3 429,63 €	dépenses imprévues
Total 020		20 000,00 €		0,00 €	3 429,63 €	
10 Dotations, fonds divers et réserves						
10222	FCTVA	34 746,83 €	reversement en fonctionnement suite erreur imputation en 2016	34 746,83 €	0,00 €	
Total 10		34 746,83 €		34 746,83 €	0,00 €	
16 Emprunts et dettes assimilées						
1641	Emprunts en euros	17 178,48 €	Remboursement du Capital des emprunts	14 428,48 €	19 504,26 €	Remboursement du Capital des emprunts, incluant les 2 nouveaux emprunts pour le 14 rue de l'école
Total 16		17 178,48 €		14 428,48 €	19 504,26 €	
20 Immobilisations incorporelles(sauf le 204)						
2031	Frais d'études	60 000,00 €	frais d'étude redynamisation du bourg	60 000,00 €	0,00 €	étude terminée
2033	Frais d'insertion	0,00 €	appel d'offre étude redynamisation (non fait car AMI)	0,00 €	0,00 €	1500 € prévus en fonctionnement pour les travaux du bourg
2051	Concessions et droits similaires	2 663,28 €	droit sur logiciel JVS pour 2018 et licence Horizon On Line	2 663,28 €	5 000,00 €	droit sur logiciel JVS pour 2019 (avec passage au Cloud) + mise en œuvre protocole COMEDC pour l'état civil (432 €)
Total 20		62 663,28 €		62 663,28 €	5 000,00 €	
21 Immobilisations corporelles						
21316	Équipement du cimetière	200,00 €	restitutions de concessions échues	0,00 €	0,00 €	
2135	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €		0,00 €	1 500,00 €	achat boucle magnétique mairie + rampes ? Report 276 € de 2018
2152	Installations de voirie	1 305,42 €	panneaux signalisation	1 305,42 €	2 500,00 €	Panneaux de signalisation devis en cours 240,24 € voie sans issue + panneaux pour les commerçants
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers dans les bâtiments dont la commune n'est pas propriétaire ni affectataire	276,00 €	boucle magnétique pour mairie	0,00 €	0,00 €	déplacé en 2135 pour 2019
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 204,00 €	ordinateur poste accueil + projet pour l'école numérique	7 921,86 €	282,00 €	report 282 € de 2018
2184	Mobilier	0,00 €		0,00 €	1 500,00 €	fauteuils de bureau
Total 21		9 985,42 €		9 227,28 €	5 782,00 €	
23 Immobilisations en cours						
2313	Constructions	240 051,15 €	réhabilitation 14 rue de l'école	225 248,55 €	162 280,00 €	réhabilitation 14 rue de l'école (report 8400 € de 2018) + lancement projet de bourg (AMO, études, phase préparatoire : 153880 €)
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 310,90 €	PDIC (travaux non réalisés en 2017)	51 548,10 €	50 000,00 €	90 000 € HT sur le BP Pierre Dubois
Total 23		290 362,05 €		276 796,65 €	212 280,00 €	
Total		461 280,61 €		397 862,52 €	292 406,21 €	



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

Investissement - Recettes						
Article et libellé	BP 2018	Objet	Réalisé 2018	Proposition BP 2019	Objet	
021 Virement de la section d'exploitation						
021	Virement de la section d'exploitation	57 556,41 €	Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
Total 021		57 556,41 €		0,00 €	0,00 €	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections						
1068	Excédent de fonctionnement			0,00 €	46 410,32 €	(= excédent de fonctionnement cumulé 2018 affecté au remboursement du déficit d'investissement cumulé 2018)
Total 021		0,00 €		0,00 €	46 410,32 €	
10 Immobilisations corporelles						
10222	FCTVA	15 000,00 €	FCTVA	12 103,00 €	10 000,00 €	dont report 2897 € de 2018
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	79 045,20 €		79 045,20 €	0,00 €	Excédent de fonctionnement cumulé 2018 - déficit d'investissement (compte 021)
Total 10		94 045,20 €		91 148,20 €	10 000,00 €	
13 Subventions d'investissement						
1312	Régions	74 871,00 €	Subventions pour réhabilitation du 14 rue de l'école	32 883,11 €	37 787,89 €	report 37787,89 € de 2018 (14 rue de l'école)
1321	État et établissements nationaux	118 808,00 €	Subventions pour réhabilitation du 14 rue de l'école (avances) / subvention école numérique	90 600,00 €	38 208,00 €	solde subventions 14 rue de l'école / école numérique (2000 €) / étude redynamisation / DETR atelier technique et toiture école - registres état civil - report 28208 € de 2018 - à ajuster si demande de versement d'avances de subventions + 10000 € réserve parlementaire
1323	Départements	20 000,00 €	projet 14 rue de l'école (2500€) + PDIC 2017+ PDIC 2015 non pris en compte	24 200,40 €	10 000,00 €	PDIC montant non connu à ce jour, selon programme de travaux voirie et taux de subvention (10 000 € minimum)
Total 13		213 679,00 €		147 683,51 €	85 995,89 €	
16 Emprunts et dettes assimilées						
1641	Emprunts en euros	96 000,00 €	Emprunt pour le 14 rue de l'école	96 000,00 €	150 000,00 €	Emprunt pour le projet de bourg
Total 16		96 000,00 €		96 000,00 €	150 000,00 €	
21 Immobilisations corporelles						
2113	terrains aménagés autres que voirie	0,00 €		3 030,15 €	0,00 €	vente terrain Bouthiry pour ZA
Total 21		0,00 €		3 030,15 €	0,00 €	
Total		461 280,61 €		337 861,86 €	292 406,21 €	
Différence		0,00 €		-60 000,66 €	0,00 €	

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

V. Informations diverses

A. *Convention cadre d'accès aux services facultatifs du Centre de Gestion du Morbihan*

Le CDG accompagne le développement des collectivités et établissements publics en mettant en place des services facultatifs conçus pour répondre aux besoins et aux exigences spécifiques de l'action publique.

A cet effet, et conformément aux dispositions de l'article 261B du Code Général des Impôts, il convient que le CDG délivre ses prestations sous forme de groupement de moyens.

Dans ce cadre, une convention d'adhésion audit groupement de moyens est proposée à la Commune, indispensable avant toute intervention dans le cadre d'une prestation.

Toute prestation ferait par ailleurs l'objet d'une convention spécifique d'intervention.

Madame le Maire propose au conseil de valider cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la signature de la convention d'adhésion au groupement de moyens du CDG ;

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

B. *Proposition de mutualisation de l'assurance statutaire du personnel*

En complément du point qui vient d'être évoqué, Madame le Maire porte à la connaissance du conseil les éléments suivants :

La loi du 26 janvier 1984 confie au CDG la possibilité de contractualiser un contrat groupe mutualisant les risques financiers des collectivités en matière d'assurance statutaire du personnel.

Ce contrat dit « contrat groupe d'assurance statutaire » peut bénéficier à toutes les collectivités qui en font la demande.

L'échéance du contrat est le 31 12 2019 et le CDG du Morbihan poursuit son accompagnement en la matière et il conduit une consultation sur ce volet.

Le CDG propose, sans engagement de la part de la Commune, de réaliser une étude qui permettra à la commune, si elle le souhaite, de rejoindre le groupement en 2020 (prestataire actuel : SMACL)

Madame le Maire demande au Conseil municipal son accord de principe afin d'établir cette étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

AUTORISE Madame le Maire à engager l'étude préliminaire sur l'assurance statutaire du personnel.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 02 Avril 2019

C. Elections européennes

Madame le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Elle fait d'ores et déjà appel aux membres du conseil pour réfléchir à leurs disponibilités pour tenir le bureau de vote

D. Incivilités constatées

Depuis quelques semaines, il est fait état d'incivilités dans la commune et les alentours.

A Coat Med, les habitants se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes qui traversent le lieu-dit, alors que les habitations sont proches de la route. Des solutions sont à l'étude pour amener à réduire la vitesse.

Plusieurs dépôts sauvages d'ordures de toutes sortes, incluant des produits amiantés, ont été constatés sur la commune et sur l'axe menant à Lorient (qui dépend du Département). Madame le Maire rappelle que l'enlèvement de ces déchets, impacte le temps passé par les agents communaux, ainsi que le budget de la communauté de communes, notamment en ce qui concerne les déchets dangereux. A l'heure où l'ensemble de la population est alerté sur le recyclage, et l'importance de préserver l'environnement, il est regrettable que de tels actes d'incivilités aient encore lieu.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.